

comme cas pathologique ou psychiatrique, comme un fléau sociologique ou psychologique? Est-il récupérable, ce malade, si vraiment il est malade? Cependant, nous n'avons pas en main, monsieur l'Orateur, les données qui nous permettraient d'évaluer vraiment ce problème.

Il y a quelques années, à Genève, a eu lieu une conférence groupant des experts du monde entier, criminologues, sociologues, psychiatres, physiologistes, pathologistes, qui sont venus étudier pendant cinq jours ce problème.

Après cinq jours, on a conclu qu'on ne possédait pas suffisamment de données, de renseignements et de statistiques pour pouvoir classer les aspects du problème de l'homosexualité.

Quant à nous, au Canada, nous nous croyons plus fins que ces gens-là. Nous voulons adopter une loi à la hâte, une loi qui n'est pas encore justifiée selon nos us et coutumes.

J'ai beaucoup trop confiance en l'avenir de notre pays pour croire qu'il faille aujourd'hui légaliser ce fléau.

Monsieur l'Orateur, il y a plusieurs catégories d'homosexuels et le ministre a eu l'occasion d'en prendre connaissance aux séances du comité. Pour ma part, j'ai lu plusieurs volumes sur ce sujet. Il y a d'abord les pervers qui, bien souvent, deviennent des criminels sexuels et sont très dangereux dans notre société contemporaine.

Il y a les prostitués homosexuels qui se vendent comme le font les filles de joie. Voilà un des problèmes les plus ardues qui, à moins d'être enrayé immédiatement, de faire l'objet d'une étude approfondie, empêchera le gouvernement de rendre efficace la législation qu'il propose.

Monsieur l'Orateur, je voudrais, avant de terminer mes remarques, citer une phrase de l'opuscule qui m'a été adressé récemment et qui s'intitule «Hope for Homosexuals», par David Wilkerson. Et je cite la page 2 de cet ouvrage:

• (8.30 p.m.)

[Traduction]

Et je cite le paragraphe suivant:

Un jeune homosexuel a eu l'audace de dire: «Un jour, nous serons plus nombreux que vous, et alors vous les justes, serez les anormaux et nous serons les êtres normaux.»

Voilà où nous voulons conduire notre société canadienne, et cela doit nous faire réfléchir davantage sur ce sujet.

[M. Valade.]

M. Reid: Vous chargerez-vous tout seul de la procréation, Georges?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Les échanges de commentaires doivent se faire par l'entremise de la présidence.

M. Valade: Je n'ai pas compris la remarque du député, monsieur l'Orateur. J'étais plus intéressé au problème majeur que le ministre est en voie de créer pour les Canadiens, et je répondrai à un autre moment à ce genre d'intervention.

[Français]

Monsieur l'Orateur, je voudrais terminer mes remarques en consignant au hansard ces paroles que j'ai tirées d'un article par l'actuel premier ministre du Canada (M. Trudeau) et publié à la page 12 du numéro d'avril 1963 de la revue *Cité Libre*. Je cite:

Au nom du réalisme et de l'efficacité j'ai dû, Dieu me pardonne! trahir certaines révoltes de jeunesse. Mais je n'ai pas encore accepté de marcher sur la démocratie. C'est pourquoi, aux élections du 8 avril, j'ai l'intention de voter pour le Nouveau parti démocratique.

Je pense que c'est aussi le devoir de tous ceux qui croient urgent d'enrayer la course de la pensée politique canadienne vers la dégradation absolue.

Je viens de citer, monsieur l'Orateur, celui qui est l'auteur du bill omnibus maintenant proposé par le ministre de la Justice et que la Chambre est actuellement invitée à adopter.

Monsieur l'Orateur, je dis à tous les députés consciencieux, et je sais qu'il y en a de l'autre côté de la Chambre comme il y en a au sein de tous les partis, qu'il y a là un problème vraiment important et vraiment sérieux pour le bien de notre société. Au fait, il s'agit d'un problème qui doit être scruté par des spécialistes.

J'invite donc les députés ministériels qui peuvent également hésiter à appuyer le bill omnibus—et il y en a qui sont peut-être absents pour cette raison, mais ne veulent pas le manifester publiquement—à penser non pas au geste politique qu'ils seront peut-être obligés de poser, mais bien à leur responsabilité à l'égard de la société qui les a élus afin de faire honneur à leur mandat.

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, depuis hier, plusieurs députés ont pris la parole en vue d'appuyer ce fameux bill C-150.

Parmi les nombreux arguments invoqués, l'évolution de la moralité semble avoir eu la priorité. A mon avis, il y a plus, car il n'est pas rare d'entendre dire que certaines personnes désirent changer de sexe.